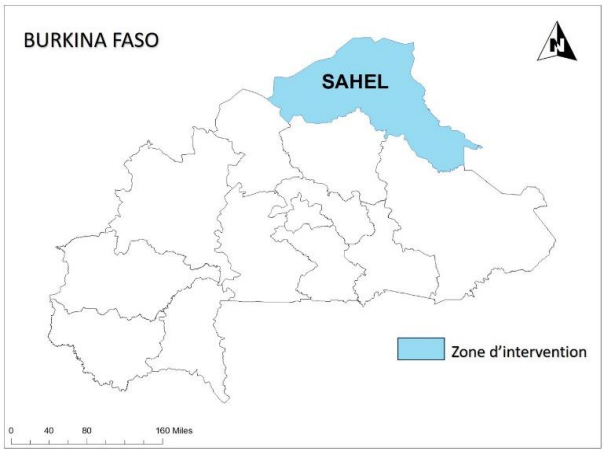

BURKINA FAS0

Région du Sahel

(501,961 PDI, source : CONASUR, 31/03/ 2023)

Rapport mensuel Monitoring de Protection – Septembre 2024

314 Personnes en déplacement[1]	**50** Incidents enregistrés avec **99** victimes
18 Cas de protection assistés	**16** Cas de protection référés

[1] Les chiffres donnés ne sont pas officiels mais une estimation des équipes terrains

I. Résumé

Au cours de ce mois de septembre, le contexte sécuritaire est resté complexe dans la région du Sahel. L'activisme des groupes armés (GA) s'est poursuivi dans les localités sous blocus avec plusieurs violations des droits humains. Les provinces du Soum et du Séno demeurent les localités ayant enregistré le plus d'incidents de protection avec plusieurs incursions et harcèlements des GA dans la province du Soum. Dans la province du Séno, les incidents enregistrés ont été le plus souvent liés aux incursions des GA dans certains villages environnants, surtout dans les zones agricoles. Dans la province du Yagha, le harcèlement des GA a été également quasi-quotidien à Sebba et à Solhan. Leurs mouvements ont été fréquemment constatés autour de ces dites localités à environ trois (03) kilomètres. Les faits nouveaux au cours de ce mois ont été la destruction des champs des populations civiles par les GA à Bangaba dans la commune de Solhan et le lancement d'un obus dans la ville de Sebba par ces mêmes GA.

Le contexte humanitaire dans la région du Sahel est aussi inquiétant que la situation sécuritaire. D'abord la vulnérabilité des populations augmente de plus en plus du fait de la perte des moyens d'existence notamment l'accès à la terre, aux marchés locaux et à l'exploitation des ressources naturelles. Ainsi, plusieurs personnes déplacées sont sans emploi et manquent de pouvoir d'achat sans compter la cherté des produits de première nécessité due au coût du transport. Au cours de ce mois, dans les localités sous blocus comme Djibo, Kelbo, Sebba et Solhan, le manque des vivres a été noté dans plusieurs ménages surtout les ménages PDI. En rappel, toutes ces communes sont à 04 mois sans convoi de ravitaillement terrestre, si ce n'est les ravitaillements ponctuels du PAM et de la CONASUR. Dans la commune de Sebba, certains PDI qui comptaient sur les cultures saisonnières comme le maïs et haricot pour faire face au manque de vivres ont été interdit d'accès à leurs champs situés au-delà des check-points des VDP. Le chef du détachement aurait dit aux personnes ressources (leaders religieux, représentant de la délégation spéciale, etc.) qu'il ne voudrait plus voir un résident de la ville de Sebba hors de leur périmètre de sécurité pour des activités agricoles. Dans la commune de Kelbo, il a été noté au cours de ce mois une rupture quasi-totale des consommables médicaux.

Au cours de ce mois, il a été enregistré au total 50 incidents dans la région du Sahel. Ce nombre d'incidents est relativement en baisse par rapport au mois précédent où il avait été rapporté 75 incidents. Cette baisse au cours de ce mois pourrait d'une part être liée au déploiement des unités de FDS supplémentaires dans la commune de Djibo pour faire face aux tentatives et incursions des GA. Ces nouvelles unités font régulièrement des patrouilles autour de la ville, limitant ainsi les actions des GA même si quelques tentatives ont été enregistrées au cours du mois. D'autre part, elle serait aussi liée à une baisse du trafic routier sur les axes Dori-Gorom-Gorom et Dori-Seytenga. La multiplication des incidents enregistrés au cours des mois passés sur ces principaux axes a conduit à une faible fréquentation de ceux-ci. Les passagers suivent désormais les convois sur ces axes pour plus de sécurité.

Pour les violations documentées durant ce mois, on dénombre 49 victimes de l'atteinte à l'intégrité physique et ou psychique, 21 victimes pour les atteintes au droit à la vie, 11 victimes pour les atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne, les atteintes aux droits à la propriété 10 victimes, 04 victimes pour les atteintes au droit au logement, 02 victimes pour les allégations de violations graves aux droits de l'enfant et 02 survivantes de VBG. Au total, 99 personnes victimes ont été enregistrées, soit 49% d'hommes, 34% de femmes, 4% de garçons et 13% de filles.

II. Couverture géographique

- **Accessibilité**

Au cours de ce mois, toutes les communes couvertes ont été accessibles physiquement ou à distance. Des mobilités de certains informateurs clés et relais communautaires ont été observées au cours de ce mois dans les communes de Seytenga, Déou et Oursi à la suite des incidents de protection. Dans les villes de Djibo et Dori, les mouvements dans certains quartiers périphériques demeurent difficiles du fait des menaces incessantes des GA dans ces villes.

Les détails de l'accessibilité se présente comme suit :

- **11 communes accessibles et couvertes en présentiel :** Djibo, Dori, Sebba, Solhan, Seytenga, Arbinda, Gorom-Gorom, Markoye, Falangountou, Kelbo, Sampelga ;
- **15 communes couvertes à distance :** Oursi, Déou, Tin-Akof, Mansila, Titabé, Tankougounadié, Tongomayel, Nassoumbou, Koutougou, Diguel, Baraboulé, Baní, Pobé-Mengao, Boundoré, Gorgadji.

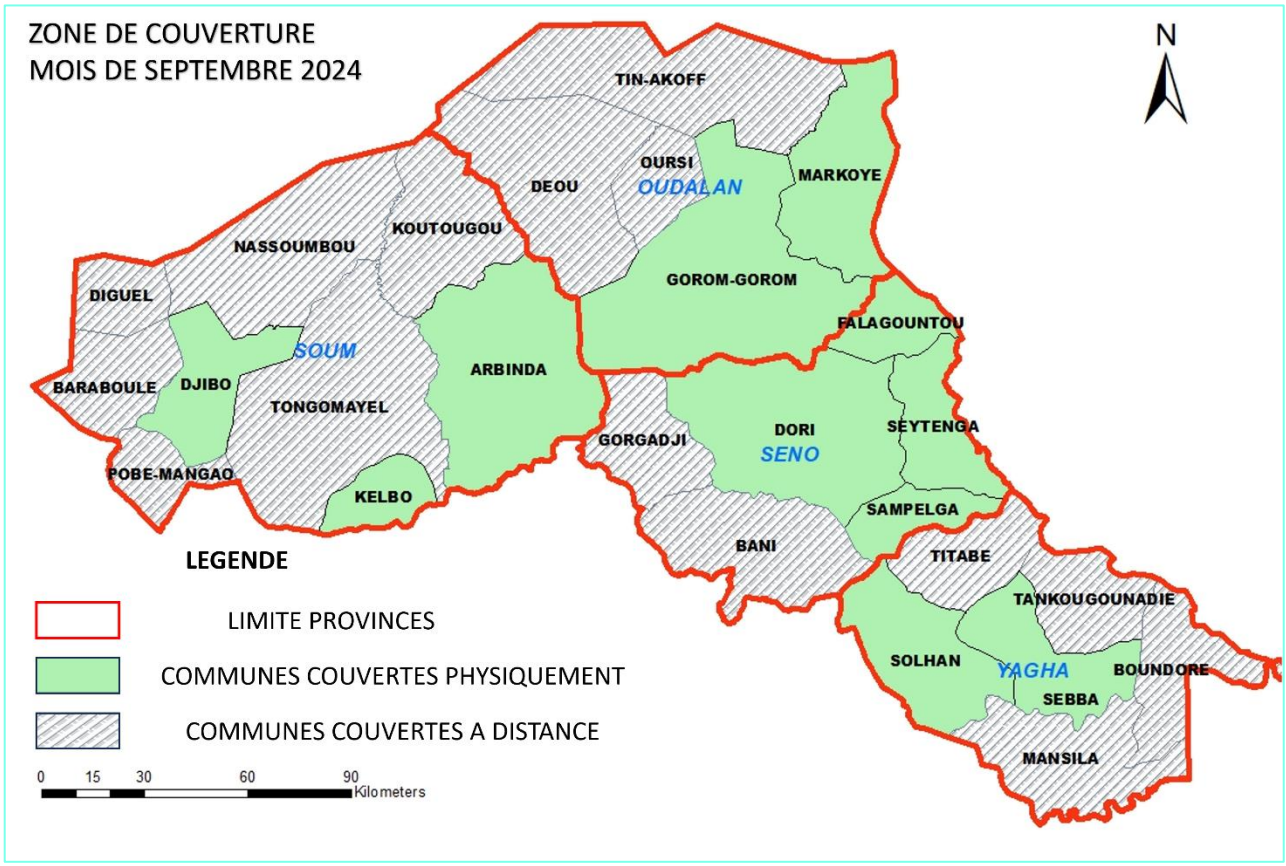

- **Méthodologie de collecte d'information**

La méthode de collecte de données utilisée combine à la fois une approche individuelle et une approche communautaire ainsi qu'une approche quantitative et qualitative. L'administration d'entretiens semi-directs permet de collecter des données désagrégées à l'échelle des communes puis analyser afin de dégager les tendances de la perception des communautés sur les risques de protection auxquels elles sont confrontées. L'administration de formulaires d'incident de protection permet également de documenter les incidents de protection rapportés par les communautés et individus enquêtés. Cette collecte s'effectue de manière mensuelle et rotative auprès d'un échantillon composé d'informateurs clefs et de ménages, de survivant(e)s et victimes de violations de droits humains et du droit international humanitaire, tout en s'appuyant sur un réseau de relais communautaires composé de membres de comités locaux de protection situés au niveau commune et de points focaux communautaires situés au niveau village/localité.

Consacrant le principe de la localisation, le dispositif de Monitoring de protection (Projet 21) en place dans la région du Sahel mobilise également des structures locales partenaires telles que CILDES et Djam Weli dans la province du Soum et Sukaabe Ginan dans la province du Seno. Cette collaboration permet de compléter la couverture géographique du MBDHP et de couvrir davantage de communes et de villages, y compris les plus difficiles d'accès. La collecte d'informations s'est réalisée à travers des outils de collecte principalement dans les SAT dans les provinces de l'Oudalan et du Yagha, et dans les ZAD pour les autres localités.

Au cours du mois considéré, la collecte d'informations s'est réalisée via les outils suivants :

- 44 questionnaires informateurs clefs administrés auprès de 28 hommes et 16 femmes dont 06 dans les SAT ;
- 54 questionnaires ménages administrés auprès de 27 hommes et 27 femmes dont 14 dans les SAT ;
- 42 fiches d'indice Monitoring de Protection administrés dont 16 dans les SAT avec 09 hommes et 07 femmes ;
- 50 formulaires d'incidents de protection documentant les violations de droits humains identifiées dont 04 dans les SAT ;
- 28 fiches de référencement de cas de protection administrés dont 17 dans les SAT auprès de 06 hommes et 11 femmes.

III. Typologie des déplacements identifiés

Au cours de ce mois de septembre 2024, des mouvements primaires de population ont été enregistrés dans la commune de Seytenga dans la province du Séno. Le village de Foufou dans la commune de Seytenga s'est déplacé vers Seytenga ville à la suite d'une incursion de GA qui aurait fait quatre morts.

Un mouvement pendulaire de population a été également enregistré dans la province du Soum notamment dans la commune de Djibo. A la suite des incursions répétitives des GA dans les secteurs 01 et 02, plusieurs ménages se sont déplacés vers le secteur 04 pour plus de sécurité. Mais la plupart font des mouvements pendulaires en fonction de l'évolution de la situation dans ces secteurs.

Commune, province, région Localité de départ	Commune, province, région Localité d'accueil	SAT/ Petit Paris, Gnarala et Wendou	# ménages	# personnes	# hommes	# femmes	# filles	# garçons	Type de déplacement	Motifs	Observations
Sahel/ Séno /Seytenga/Foufou	Sahel,Seytenga,Seytenga	Familles d'accueils	13	98	Xx	Xx	Xx	Xx	Primaire	Incursion des GA	Meurtre de quatre personnes du village
Sahel, Soum, Djibo, secteur 01 et 02	Sahel, Soum, Djibo, secteur 04	Familles d'accueils	43	216	XX	Xx	Xx	Xx	Pendulaire	Incursions des GA	Trois personnes auraient perdu la vie

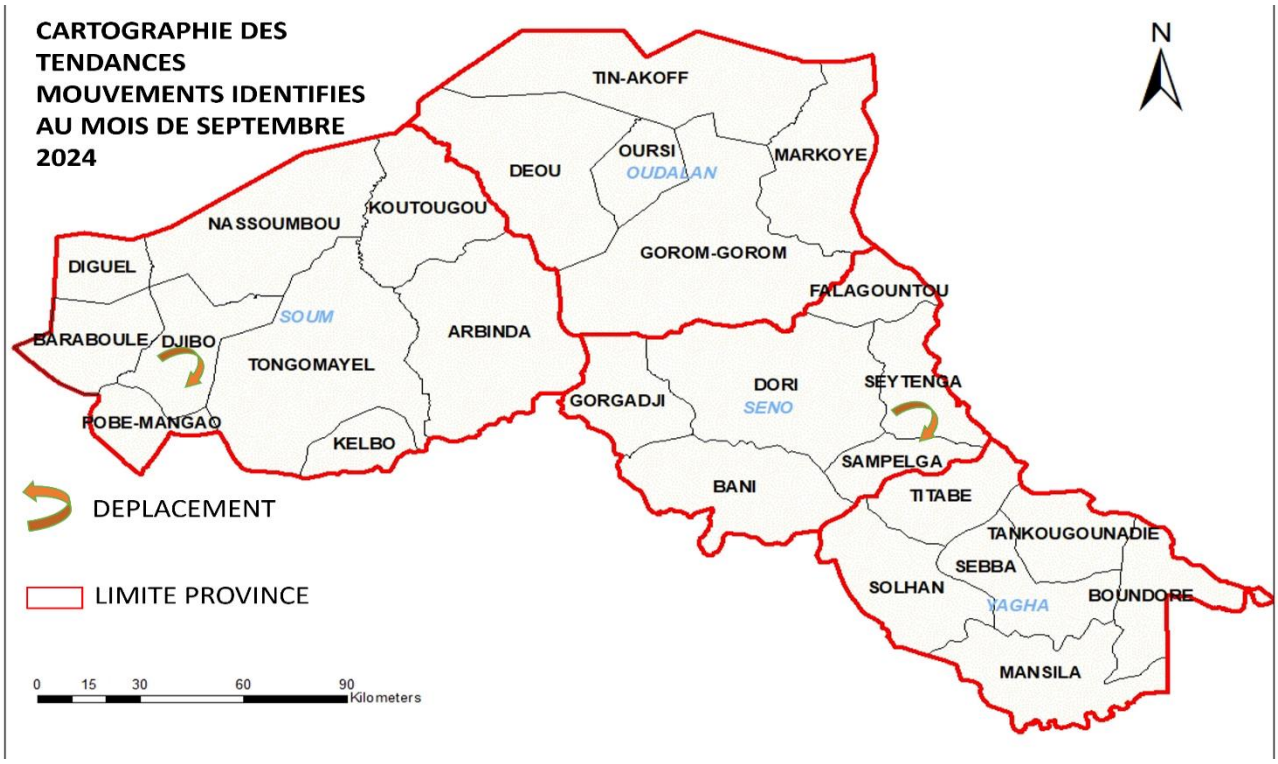

IV. Incidents de protection

Incidents

50 Incidents

99 Victimes

Localités touchées

11 Communes touchées dont Gorom-Gorom; Djibo; Seytenga; Bani; Arbinda, Sebba; Dori; Solhan; Markoye ;Diguel, Sampelga

- **Statistiques**

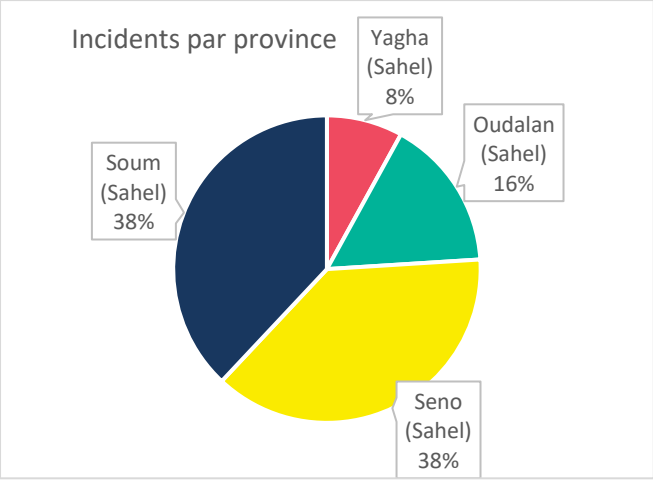

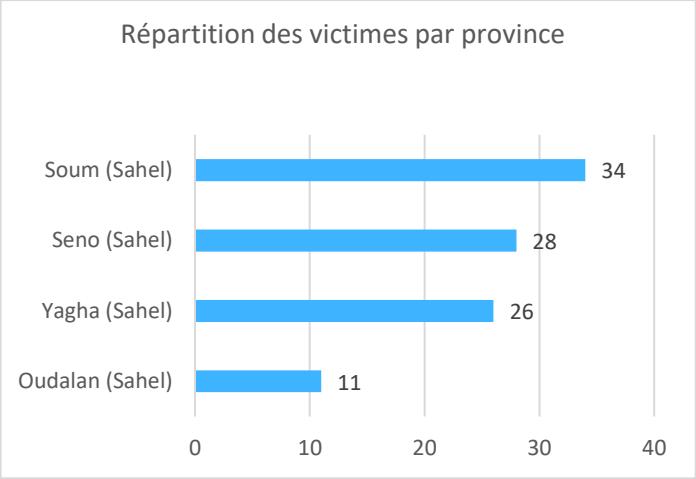

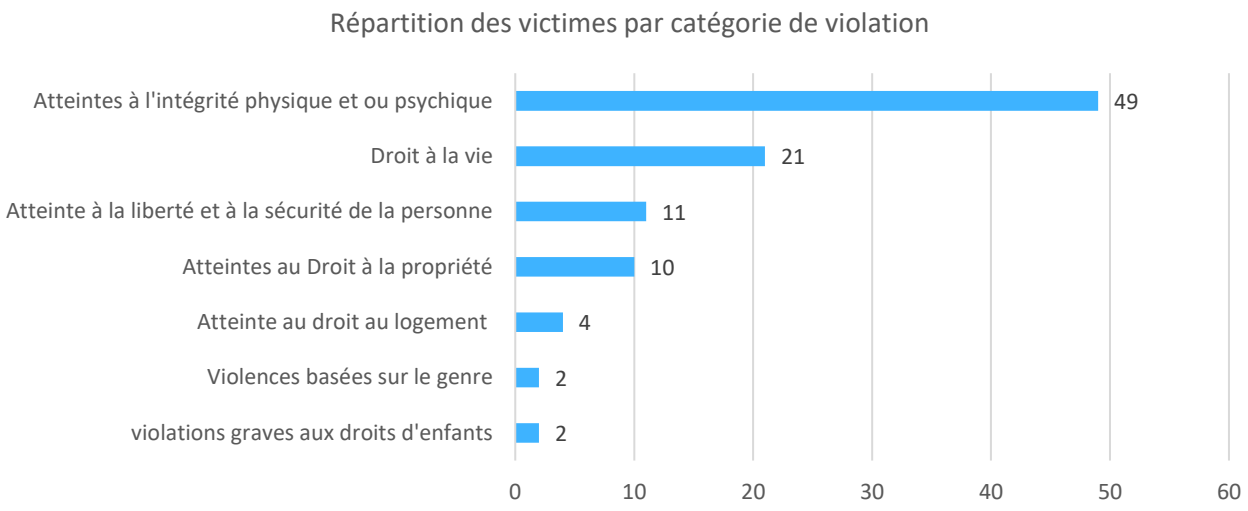
Répartition des victimes par catégorie de violation
Atteintes à l'intégrité physique et ou psychique
Droit à la vie
Atteinte à la liberté et à la sécurité de la personne
Atteintes au Droit à la propriété
Atteinte au droit au logement
Violences basées sur le genre
violations graves aux droits d'enfants
49
21
11
10
4
2
2
0
10
20
30
40
50
60

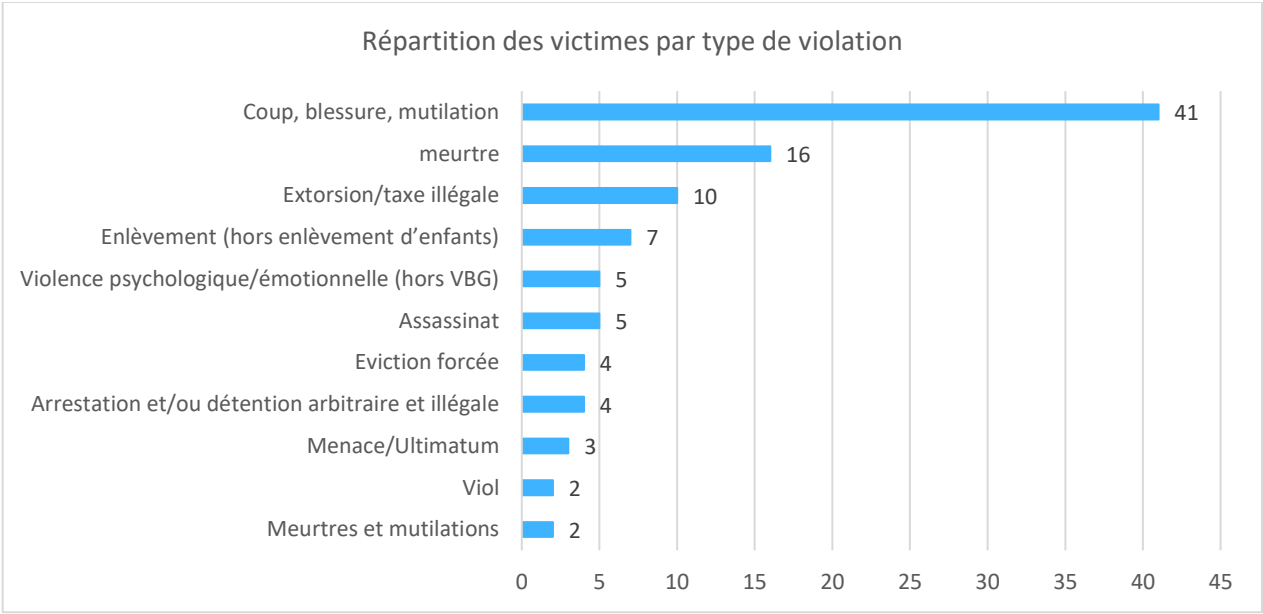
Répartition des victimes par type de violation
Coup, blessure, mutilation
meurtre
Extorsion/taxe illégale
Enlèvement (hors enlèvement d'enfants)
Violence psychologique/émotionnelle (hors VBG)
Assassinat
Eviction forcée
Arrestation et/ou détention arbitraire et illégale
Menace/Ultimatum
Viol
Meurtres et mutilations
41
16
10
7
5
5
4
4
3
2
2
0
5
10
15
20
25
30
35
40
45

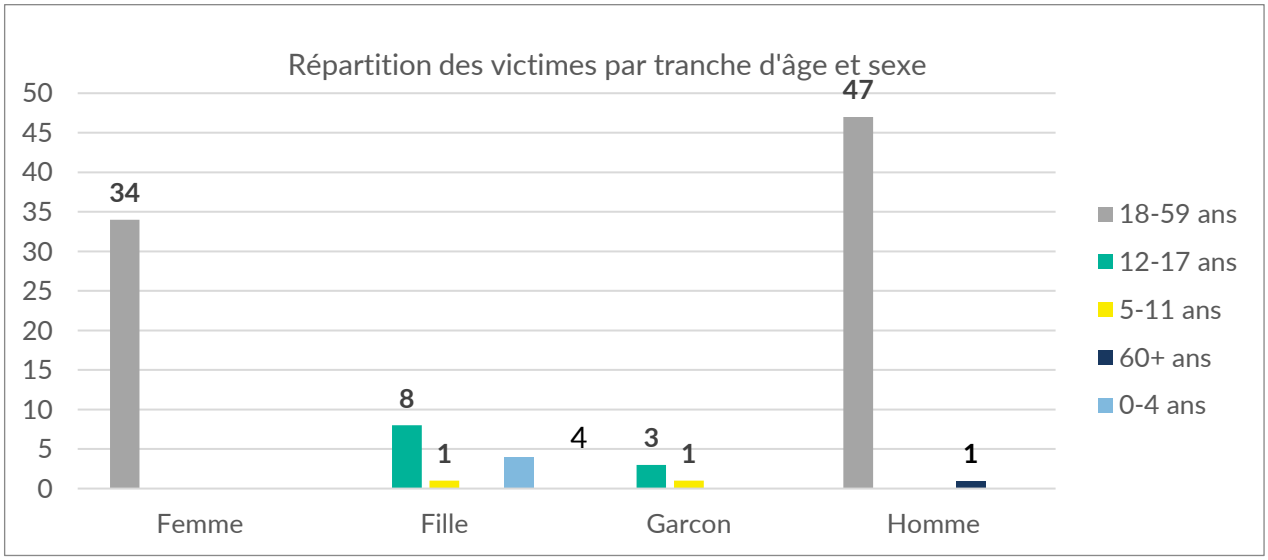
Répartition des victimes par tranche d'âge et sexe
50
45
40
35
30
25
20
15
10
5
0
34
8
1
4
3
1
47
1
Femme
Fille
Garcon
Homme
18-59 ans
12-17 ans
5-11 ans
60+ ans
0-4 ans

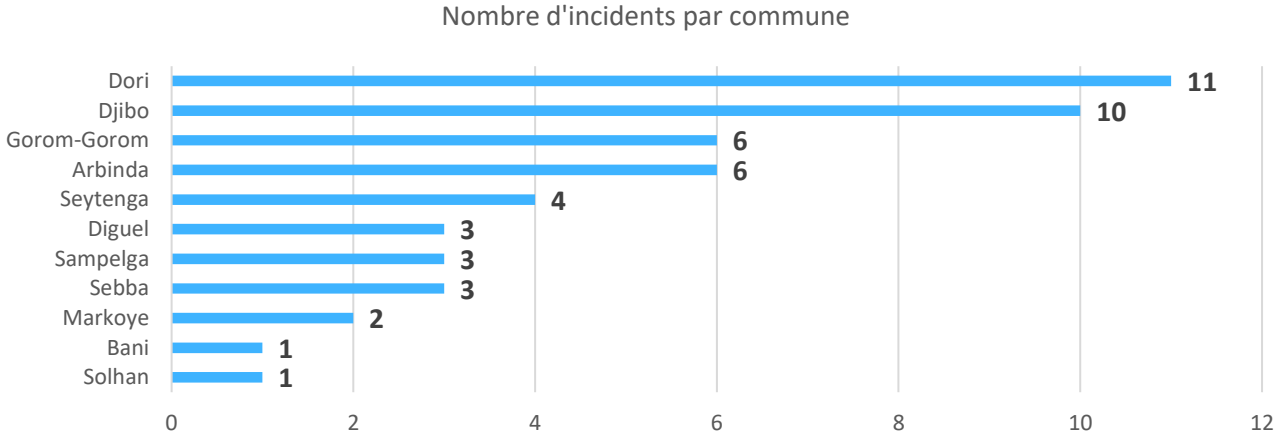

- **Détails sur les incidents**

Au cours de ce mois, 50 incidents ont été documentés sur l'étendue du territoire régional. Au total, 11 communes ont été touchées. La commune de Dori a enregistré le plus d'incidents (11), suivie de Djibo (10), Gorom-Gorom (06) et Arbinda (06). Comme le mois précédent, la dynamique des GA n'a pas changé. Les communes de Djibo et Sebba ont été les plus harcelées au cours de ce mois avec des tentatives d'incursions. Dans la commune de Sebba plusieurs cas d'atteintes à l'intégrité physique et psychique ont été enregistrés. C'est le cas des femmes et filles qui sortent hors de la ville à la recherche des feuilles ou du bois de chauffe.

La commune de Seytenga a connu plusieurs cas d'incursion des GA. Ces incursions ont été le plus souvent suivis de vol de bétail ou d'atteinte au droit à la vie. Les éleveurs et les agriculteurs sont les plus victimes de ces incursions dans les villages environnants de Seytenga. Ce sont eux qui font le plus de mouvement dans cette période hivernale. Pour rappel, depuis le mois d'août, la pression des GA dans la commune de Seytenga s'est accentuée. Cela s'explique par un incident qui aurait impliqué un élément des GA contre certains habitants de Seytenga. Ce dernier aurait été lynché à mort par des populations locales. Depuis cette date l'activisme des GA dans la commune est devenu intense.

Au cours de ce mois, les atteintes à l'intégrité physique et/ou psychique et les atteintes au droit à la vie ont été les plus enregistrées dans la région. Les atteintes à l'intégrité physique et/ou psychique ont été le plus enregistrées à Sebba et à Arbinda notamment sur des femmes sorties de la ville pour la recherche du bois de chauffe. Pour les atteintes au droit à la vie, ce sont essentiellement les cas de meurtre enregistrés lors des incursions dans la ville de Djibo et dans la commune de Seytenga. Des atteintes au droit à la vie ont également touché quelques agriculteurs alors qu'ils étaient dans leurs champs.

Pour les violations documentées durant ce mois, on dénombre 49 victimes de l'atteinte à l'intégrité physique et/ou psychique, 21 victimes pour les atteintes au droit à la vie, 11 victimes pour les atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne, les atteintes aux droits à la propriété 10 victimes, 04 victimes pour les atteintes au droit au logement, 02 victimes pour les allégations de violations graves aux droits de l'enfant et 02 survivantes de VBG. Au total, 99 personnes victimes ont été enregistrées, soit 49% d'hommes, 34% de femmes, 4% de garçons et 13% de filles.

V. Situation par secteur

V.1. VBG

- **Eléments clés**

Au cours de ce mois, 02 cas de VBG ont été rapportés dans la région du Sahel. Il s'agit de deux (02) cas de viol d'enfants enregistrés dans la ville de Dori. Les deux cas ont été divulgués dans le quartier Petit Paris de Dori respectivement sur des filles de 11 ans et 04 ans. Malheureusement, la survivante de 04 ans aurait succombé à l'hôpital à la suite de l'incident.

- **Activités de prévention et de réponse**

En termes de réponse, la survivante de viol de 11 ans a été référée à l'action sociale pour une prise en charge psychologique et une prise en charge sanitaire.

En outre, 03 formations ont été organisées au profit des membres des comités de protection et des comités mixtes de prévention sur les concepts clés de VBG dans les communes de Arbinda et Sebba. Ces membres des comités ont été outillés sur les différents types de VBG, les causes et les conséquences des VBG dans la communauté. Ces comités de protection seront désormais des ambassadeurs pour la lutte contre les VBG dans leurs localités respectives. Au total, 51 membres des comités dont 15 femmes et 36 hommes ont été formés.

V.2. Protection de l'enfance

- **Eléments clés**

Au cours de ce mois, deux (02) incidents d'allégations de violations graves aux droits des enfants ont été rapportées dans la province du Soum. Deux (02) enfants auraient perdu la vie à la suite des incursions des GA dans le secteur 02 de Djibo.

- **Activités de prévention et de réponse**

En termes de réponses, il s'agit essentiellement des sensibilisations sur les thématiques de protection de l'enfance organisées à Essakane et à Gorom-Gorom. La scolarisation des enfants a été le thème développé lors de ces sensibilisations. 86 personnes ont été sensibilisées dont 16 hommes, 24 femmes, 26 filles et 20 garçons.

V.3. Etat de droit

Dans la province de l'Oudalan, les communes de Déou, Tin-Akof, Oursi n'ont aucune administration fonctionnelle. Les populations dans certains villages sont sans accès aux services sociaux de base. A Markoye et Gorom-Gorom, l'armée, la gendarmerie et les services de santé sont présents. Néanmoins, les problèmes d'accès à la documentation civile, à la justice, à l'éducation se posent dans ces localités.

Dans la province du Yagha, seules les communes de Sebba et Solhan ont une présence de l'administration dont un détachement militaire et VDP à Sebba et à Solhan où on trouve également une brigade de gendarmerie. Mansila, Boundoré, Titabé et Tankoungounadié sont sous le contrôle des GA sans présence étatique. Dans le Yagha, beaucoup de personnes sont privés de la documentation civile essentiellement en raison de la délocalisation de ces services dans le chef-lieu de région (Dori). Aussi, on note l'absence de certains services administratifs (Santé animale, Agriculture, Police).

Dans la province du Soum, il est constaté la présence des militaires, des gendarmes et de la police à Djibo. De plus, les militaires sont également présents à Kelbo et Arbinda, avec une gendarmerie. Les communes de Baraboulé, Diguel, Nassoumbou, Tongomayel, ne disposent d'aucun service sécuritaire, sanitaire et social fonctionnel. La population est parfois obligée de traverser la frontière malgré tous les risques pour se soigner dans les services médicaux maliens. Depuis l'année 2018, les activités des services judiciaires dans la province du Soum ont cessé de fonctionner.

Dans la province du Séno, les militaires et les gendarmes sont présents dans certaines localités notamment les communes de Dori, Falangountou, Gorgadji, Seytenga et Bani. La commune de Sampelga semble sous contrôle des GA et aucune administration n'y est disponible. Depuis décembre 2023, les activités des services judiciaires dans la commune de Dori ont repris mais avec une faible présence des juges au TGI de Dori.

Le samedi 07 septembre 2024 l'association Sukaabe Ginan a réalisé un théâtre forum sur l'importance de la documentation civile dans la commune de Dori sur le site de Gnarala bloc 02 au profit des PDI et populations hôtes le samedi. Les objectifs de cette activité étaient entre autres sensibiliser les populations sur les conséquences de la non-documentation, sur les procédures à suivre pour l'obtention d'un document civil, promouvoir l'accès aux droits fondamentaux et renforcer l'identité légale des populations. Au total, environ 600 personnes ont été touchées par ce théâtre forum.

V.4. Personnes ayant des besoins spécifiques

- **Eléments clés**

Au cours de ce mois, 557 personnes à besoins spécifiques (PBS) dont 304 hommes et 253 femmes ont été identifiées. Ces PBS sont la plupart des personnes malades âgées isolées, des femmes enceintes à risque de maladie, des personnes handicapées et des personnes dont les besoins primaires ne sont pas satisfaits.

- **Activités de prévention et de réponse**

En termes de réponse, 471 PBS dont 179 hommes et 292 femmes ont été assistées sur le plan alimentaire et sanitaire : 130 hommes et 159 femmes ont bénéficié d'une assistance sanitaire notamment la prise en charge des ordonnances médicales ; 97 PDI et 85 hôtes ont été assistés sur le plan alimentaire (Riz, huile, savon). Aussi, 18 cas individuels de protection ont été assistés sur le plan alimentaire. 12 PBS ont été référées vers d'autres structures pour des prises en charge adéquates notamment vers VSF pour de l'assistance à impact rapide et 84 référencements ont été reçus des services de l'action humanitaire pour des assistances en santé.

V.5. Cohésion sociale

- **Éléments clés**

La cohésion sociale est satisfaisante sur l'ensemble du territoire de la région du Sahel. Cependant, des querelles sur le partage des ressources naturelles (l'eau), le non-respect des droits de l'homme risquent de porter un coup au vivre ensemble et la coexistence pacifique. Des efforts restent aussi à faire en ce qui concerne les ciblages de certaines ONG suscitant des plaintes des communautés, toute chose contribuant à dégrader progressivement le vivre ensemble dans certaines localités.

- **Activités de prévention et de réponses**

Au cours de ce mois, 09 séances de sensibilisation ont été réalisées par les moniteurs, les volontaires de protection et les membres des comités au profit des PDI, des populations hôtes et des réfugiés dans les localités de Falangountou, Djibo, Gorom-Gorom, Dori et Essakane. 402 personnes ont été touchées dont 125 hommes, 206 femmes, 32 garçons et 39 filles.

V.6. Logement, terre et biens (LTB)

- **Eléments clés**

Au cours de ce mois de septembre, les questions de LTB ont été un grand défi à relever dans la région du Sahel du fait des dégâts causés par les pluies (des maisons tombées, des tentes déracinées). Cette situation a entrainé beaucoup de sinistrés dans la région. Les sinistrés qui étaient logés dans des écoles vivent actuellement à la belle étoile avec la rentrée des classes. Il a été enregistré plus 26 tentes délabrées dans les sites A et C des déplacés de la commune de Gorom-Gorom et 10 maisons tombés à Seytenga à la suite des pluies.

En outre, il a été enregistré un (01) cas d'éviction forcée à la suite de problèmes d'impayé des loyers. Il s'agit d'un ménage de quatre (04) personnes qui ont été expulsés à Essakane dans la commune de Gorom-Gorom.

- **Activités de prévention et réponses**

Le ménage victime d'éviction forcée a été orienté vers les points focaux de l'action humanitaire pour une assistance en abris.

V.7. Protection à base communautaire

- **Activités réalisées par la communauté**

Le monitoring de protection nécessite une implication des communautés par une couverture large dans toutes les localités de la province pour une bonne collecte des données. C'est ainsi que les comités de protection et les relais communautaires participent activement à la collecte des données surtout dans les localités inaccessibles par les équipes terrains. Au-delà de la collecte des données, les comités de protection et les relais communautaires contribuent à la réalisation des activités de cohésion sociale dans les localités accessibles en mobilisant les communautés.

Afin d'être efficace sur le terrain, les membres du comité mixte de prévention et de gestion des conflits de la province du Yagha ont reçu deux sessions de formation sur la prévention et la gestion des conflits et sur les concepts clés de la protection, de la cohésion sociale et sur les VBG respectivement les 05 et 21 septembre 2024 dans l'enceinte de la mairie de Sebba. 12 membres des comités mixtes de gestion et de prévention ont bénéficié de ces formations. Par ailleurs, les membres des comités locaux de protection ont reçu une session de formation sur les concepts clés de la protection, sur la cohésion sociale et sur les concepts clés des VBG le 11 septembre à Arbinda et le 23 septembre 2024 à Sebba. Au total, quarante (40) personnes ressources membres de ces comités (dont 10 femmes et 30 hommes) ont vu leurs capacités renforcées.

Dans la province du Soum, les membres des comités mixtes de prévention et de gestions de conflits ont mené une campagne de sensibilisation de masse sur la cohésion sociale dans la ville de Djibo sur la cohésion sociale au profit des PDI, des populations hôtes et des réfugiés. Plus de 300 personnes ont été directement touchées. Les principaux thèmes développés lors de ces sensibilisations sont les

questions liées aux mauvaises communications et à la diffusion des messages pouvant impacter négativement la cohésion sociale.

Quatre (04) causeries éducatives sur la coexistence pacifique et la solidarité entre les différentes communautés ont été organisées par les membres des comités de protection dans la commune de Arbinda et de Djibo. 120 personnes ont été touchées par ces causeries, dont 64 hommes et 56 femmes.

Enfin, les comités de protection et les relais communautaires ont contribué à l'orientation de 103 PBS pour des assistances et ont rapporté 37 violations des droits humains.

VI. Partage d'informations et coordination

- **Autorités**

Le MBDHP a reçu et assisté 84 PBS référés par la direction provincial de l'action humanitaire du Soum notamment pour une prise en charge sanitaire. Les PBS référées ont bénéficié d'une prise en charge notamment la prise en charge des frais d'ordonnances.

- **Gestionnaires de sites**

Au cours de ce mois, le MBDHP a participé à deux réunions des sites dans la région du Sahel.

La première réunion de site s'est tenue le 25 septembre dans la commune de Dori sur le site de Yanrala. La réunion avait pour but de coordonner la fourniture de services au niveau du site, faire ressortir les lacunes sectorielles suivant les standards et faire des recommandations. La réunion a mobilisé les parties suivantes : NRC, le gestionnaire de site de l'Action Humanitaire, les points focaux GSAT de UNHCR, les acteurs humanitaires intervenant dans les sites, les membres des comités communautaires mixtes et les membres des comités de plaintes. Les comités ont soulevé quelques difficultés notamment l'accès difficile à l'eau potable, la vétusté des abris (beaucoup de tentes sont délabrées par la pluie et le vent), les problèmes de la déscolarisation des enfants et les questions de sécurités dans les sites.

A cette même date , le MBDHP a participé à la réunion des sites à Sebba co-organisée par la direction provinciale de l'action humanitaire du Yagha et NRC. L'objectif de la rencontre selon le directeur provincial (DP) de l'action humanitaire était de mieux coordonner et suivre les activités dans les ZAD afin de mieux accompagner les PDI. Les débats ont été menés à baton rompu entre les acteurs humanitaires (MBDHP, DRC, SERACOM, BON Samaritain, Help, ACD/Nanguee, NRC), les acteurs étatiques (Action humanitaire) et la communauté (les différents membres de comités des sites). A l'issue des débats pour la bonne marche des interventions, les membres des comités ont énuméré des doléances telles que l'acquisition des abris, la construction des latrines et d'un PSA au SAT de Papen, la réhabilitation de certains forages, une assistance en nature (achat des médicaments) et des formations professionnelles pour les jeunes.

Avec l'appui des comités des sites, il a été réalisé une assistance en vêtements au profit de 105 ménages (hôte et PDI).

- **Acteurs humanitaires**

Le MBDHP bénéficie d'une franche collaboration avec les acteurs humanitaires dans le cadre de ses activités terrains et de coordination. A cet effet, la rencontre du cadre de concertation des acteurs humanitaires et étatiques dans la province du Yagha fut tenue dans les locaux du MBDHP, le samedi

28 septembre 2024. L'ordre du jour discuté au cours de la rentrée était : « quelle doit être la contribution des acteurs humanitaires et étatiques face aux difficultés rencontrées par les parents d'élèves et les élèves ». En effet, les difficultés rencontrées sont entre autres : retour des élèves dans la ville de Sebba, incertitude liée à la réouverture des classes à Sebba, manque de moyen financier pour accompagner les élèves (frais de scolarité, fourniture scolaire, etc.), problème de suivi des élèves par leurs parents, 'insuffisance de la cantine scolaire, les problèmes liés au logement des élèves, déscolarisation des enfants liés à la pauvreté des parents et aux mariages précoces.

Le MBDHP a également participé à la rencontre mensuelle du cluster protection sous national du Sahel le 23 septembre 2024, à la rencontre mensuelle du CP AoR le 25 septembre 2024, à la rencontre de l'AoR VBG tenue à OCHA le 26 septembre 2024.

Le MBDHP a facilité et organisé la rencontre mensuelle du Groupe de Travail Protection du Soum tenue le 2O septembre 2024 au Bureau UNHCR/Djibo.

Le MBDHP a également participé à l'audit de sureté sur les sites des PDI dans la ville de Dori. Cette activité est placée sous le lead du cluster protection sous national du Sahel avec NRC et IRC comme partenaires de mise en œuvre.

VII. Recommandations

Province	Localité	Objet	Destinataire	Mise en œuvre	Commentaires
Oudalan	Gorom-Gorom, Markoye	Prévoir des abris et organiser des distributions ou des assistances en vivres	Cluster Abris, Cluster SECAL	Urgent	Les PDI dans la commune de Gorom-Gorom sont en manque d'abris du fait de leurs destructions lors des intempéries et leurs états vétustes.
Seno	Bani, Gorgadji	Prévoir des abris et organiser des distributions ou des assistances en vivres et AME	Cluster SECAL, Cluster Santé et Cluster protection	Urgent	À la suite du retour de la population les services sociaux de base de l'Etat sont quasiment absents.
Yagha	Sebba, Solhan	Prévoir des abris et organiser des distributions ou des assistances en vivres et AME	Cluster Abris, Cluster SECAL	Urgent	Depuis le dernier convoi de mai 2024, les besoins en termes alimentaires s'accroit
Soum	Kelbo, Djibo	Organiser des assistances alimentaires	Cluster SECAL	Urgent	Besoin de ravitaillement terrestre pour soulager les populations.